

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA
JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

77/31 du 17/8/87
DECRET N° 77/31 /MTSSJ.DGFP.DGFCCE.08/B2
portant intégration et nomination de
Monsieur GATHSE Alphonse dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des
Services Sociaux (Santé Publique)

LE PREMIER MINISTRE

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 07/84 du 7.12.84 portant ratification de
l'Ordonnance n° 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispo-
sitions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/82 du 3.2.82 portant statut général des
fonctionnaires ;

(/u le décret n° 63/44 du 12.2.65 abrogeant et remplaçant
le décret n° 63/376 du 22.11.63 fixant le statut commun des cadres de la
catégorie A hiérarchie I des Services de Santé ;

(/u le décret n° 62/130/MP du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/195/PP du 5.7.62 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n° 62/197/PP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créés par la loi n° 15/82 du 3.2.82 portant
statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/198/PP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n° 62/81/PP-DE du 26.3.63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;

(/u le décret n° 62/50/PP-DE du 24.2.67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;

(/u le décret n° 74/170 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n° 62/106/PP du 5.7.62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 62/135 du 9.5.62 portant nomination du
Premier Ministre ;

(/u le décret n° 62/172 du 12.2.66 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 62/172 du 12.2.66 portant organisation
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 62/172 du 5.1.69 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révie-
sions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u l'arrêté n° 2087/PP du 21.3.58 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires ;

(/u la lettre n° 2256/DGFP.DSAP du 23 Août 1986, du Directeur
Administratif et Financier du Ministère de la Santé et des Affaires
Sociales transmettant le dossier de candidature constitué par l'intéressé ;

D E C R E T :

.../...

JBN

ARTICLE 1er. - En application des dispositions du décret n° 65/44 du 12.2.65 susvisé, ~~Monsieur~~ GATHSE (Alphonse), né le 18 Juillet 1954 à Bolebo (~~Zaire~~), titulaire du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine, obtenu à l'Université de DAKAR (Sénégal), est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I des Services Sociaux (Santé Publique) et nommé au grade de Médecin de 4^e échelon Stagiaire, indice 1110.

ARTICLE 2. - L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au ~~JORPC~~ et communiqué partout où besoin sera.

BRASAVILLE, le 17 Août 1987

Par le Premier Ministre,

Le Garde des Sceaux, Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale et de la Justice,

Dieudonné Kimbembe

Alphonse Edouard Pongui

Commandant Dieudonné KIMBEMBE.

M. Alphonse Edouard POUNGUI.

AMPLIATIONS /-

- JORPC..... 1
- DGFP/DGPCE..... 3
- DGFP/BST..... 2
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- MSAS..... 2
- DOSSIER..... 3
- INTERESSE..... 1
- SGG/BC..... E./-